

Commission pour la promotion de la biodiversité dans la zone agricole

(Règlement d'exécution des dispositions de l'ordonnance fédérale sur les paiements directs relatives aux contributions pour la qualité de la biodiversité du 17 août 2016, [RSN 461.13](#))

(Nomination par arrêté du Conseil d'Etat du 17 décembre 2025)

Lugon Alain, chef de service adjoint, service de la faune, des forêts et de la nature, président ;

Barbalat Sylvie, secrétaire régionale, WWF Neuchâtel ;

Beiner Joëlle, collaboratrice scientifique, office des paiements directs, service de l'agriculture ;

Huguelit Yann, directeur, Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ;

Rusconi Olivia, chargée de la promotion de la biodiversité dans l'agriculture, service de la faune, des forêts et de la nature ;

Jaquet Antonin, responsable des réserves naturelles, Pro Natura Neuchâtel ;

Matile Frédéric, agriculteur, membre de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ;

Matthey Florence, gérante, Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée ;

Vadi Gaëlle, chargée d'affaires, Pro Natura Neuchâtel ;

Vaudroz Patrick, chef de l'office des paiements directs, service de l'agriculture.